

8 Faits divers & Justice

Faits d'ailleurs

Elle poignarde à mort son logeur qui exigeait une relation sexuelle

Après avoir passé son adolescence dans des familles d'accueil, une jeune fille s'est retrouvée à la rue à ses 18 ans. Un homme, âgé de 48 ans, a accepté de l'héberger dans son appartement de Boulogne-Billancourt (France). Hier, il a insisté auprès de la jeune femme pour avoir une relation sexuelle. Comme elle refusait, il l'a agrippée par le bras. La jeune fille s'est alors saisie d'un couteau pour se dégager, et l'a poignardé avant de s'échapper du domicile. Mais, inquiète de l'état de son logeur, elle a appelé anonymement les secours. En arrivant sur les lieux, ils n'ont pu que constater le décès du quadragénaire. En retournant dans le logement pour chercher ses affaires, la jeune femme a été interpellée par la police qui se trouvait sur place. Placée en garde à vue, elle a avoué ce qui s'était passé, expliquant n'avoir jamais eu l'intention de le tuer, mais juste de le blesser pour prendre la fuite. Elle a été placée en détention provisoire.

Une surfeuse meurt déshiquetée par un requin

Hier près de Wylie Bay (Australie), une adolescente, âgée de 17 ans, faisait du surf avec son père lorsqu'elle a été attaquée par un requin qui l'a violemment mordue et lui a arraché la jambe. Sa mère et ses deux jeunes sœurs, qui se trouvaient sur la plage, ont assisté à la scène et ont prévenu les secours qui n'ont pu que constater le décès de la jeune fille.

Filmée en train d'avoir des relations sexuelles avec un chien

Amber Finney a été interpellée dans l'Ohio (Etats-Unis), pour avoir eu des relations sexuelles avec un chien. C'est en janvier dernier qu'une enquête a été ouverte après qu'une vidéo de cette jeune femme ayant des rapports sexuels avec un animal a été diffusée sur les réseaux sociaux. Puis cette histoire a été diffusée dans les médias. Ce sont des employés d'une pharmacie qui l'ont reconnue et qui ont appelé la police. La suspecte, âgée de 33 ans, a d'abord indiqué que la vidéo était truquée. Puis elle a changé de version en expliquant qu'elle avait été droguée à son insu. Inculpée d'acte de cruauté envers un animal, elle a été placée en détention provisoire.

Rassemblés par JNE

Meurtre de Bancé Bassirou à Bitam

Le cerveau de la bande neutralisé à Akam-Essatouck

SSB

Bitam/Gabon

Le tristement célèbre Dylan Ella Ovono, âgé de 18 ans, a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Au terme de sa garde à vue à Bitam, il sera présenté devant le parquet d'Oyem, et déféré certainement à la prison centrale pour rejoindre ses compères, qui y séjournent déjà.

FIN février 2017, un ressortissant burkinabè, Bancé Bassirou, avait été assassiné à l'arme blanche à Bitam par des bandits, qui en voulaient à son téléphone portable. L'enquête, confiée à la Police d'investigations judiciaires (PIJ), avait permis d'appréhender, rapidement, une grande partie des personnes suspectées de ce meurtre. Les mis en cause,

après avoir purgé leur garde à vue à Bitam, ont été conduits sous bonne escorte à Oyem. Par la suite, un juge d'instruction, après les avoir auditionnés, les a placés en détention préventive à la prison centrale de cette ville, en attendant qu'ils puissent rendre des comptes à la justice (lire l'Union du 03 mars 2017).

Mais l'enquête ne pouvait pour autant être bouclée, puisqu'il manquait à l'appel le chef de cette association de malfaiteurs, le tristement célèbre Dylan Ella Ovono, qui avait réussi, après cet énième fait de crime à son actif, à s'évanouir dans la nature. Décidée à mettre rapidement hors d'état de nuire cet individu, la PIJ se mit à ratisser large. Et leurs efforts viennent d'être couronnés de succès.

En effet, les éléments de cette unité viennent de



Dylan Ella Ovono, le chef du gang présumé assassin du Burkinabè Bancé Bassirou.

mettre la main sur Dylan Ella Ovono. Et avec lui, un de ses lieutenants.

SATISFACTION • Une source policière indique que le présumé chef de gang a été neutralisé dans

le district d'Akam-Essatouck, dans le département du Woleu. Il s'y était rendu avec, dit-on, la complicité de sa maman pour se soustraire à la justice.

Au cours d'un interroga-

toire, ce jeune homme, considéré dans la région comme l'"ennemi public numéro un", en raison des nombreux délits commis avec son association de malfaiteurs, est passé aux aveux, en reconnaissant être effectivement l'auteur principal du meurtre du Burkinabè Bancé Bassirou. Agé de 18 ans, Dylan Ella Ovono, actuellement gardé à vue à Bitam, devrait, une fois l'enquête bouclée, être présenté devant le parquet d'Oyem où, après audition, il sera certainement déféré à la prison centrale pour rejoindre ses compères.

A Bitam, on se réjouit de ce que le gang de Dylan Ella Ovono ait fini par être neutralisé. On attend maintenant le procès, qui devrait établir de façon formelle les responsabilités des uns et des autres dans cette affaire.

Lutte antidrogue à Ntoun

Cultivateur et dealer présumé de cannabis

AEE

Libreville/Gabon

L'ANTENNE provinciale de l'Office central de lutte antidrogue de Ntoun a mis la main, dernièrement à Bizango-Rails, sur un dealer présumé de chanvre indien. L'individu est un ressortissant ghanéen de 47 ans, James Essandoh, exerçant comme cultivateur. Selon toute vraisemblance, James Essandoh vivrait au Gabon depuis 25 ans sans titre de séjour. Après son interpellation, 41 ballots de chanvre indien, d'un poids de 11 kilos et dont la



James Essandoh, tenant une partie du produit trouvé à son domicile.

valeur marchande est estimée à 1.200.000 francs, ont été retrouvés chez lui. Dans leur rapport d'enquête, les Officiers de police judiciaire (OPJ) expliquent que James Essandoh a lui-même, lors de l'interrogatoire, avoué que ses fournisseurs de cannabis étaient trois agents d'une société de gardiennage de la place, depuis environ trois ans. Cependant, par peur de représailles, il s'est montré peu coopératif lorsqu'il s'est agi de

conduire les policiers jusqu'aux intéressés.

Son interpellation est le fruit d'une minutieuse enquête, menée par les agents de l'Oclad, qui auraient été saisis par des personnes de bonne volonté, habitant dans la même zone que le dealer présumé.

James Essandoh a été placé sous mandat de dépôt, lundi dernier, à la prison centrale de Libreville, par le parquet. Il y attend désormais son jugement.

En s'abreuvant dans le Liwonde National Park, au Malawi

Un éléphant mordu à la trompe par un crocodile

AFP

Lilongwe/Malawi

LA scène s'est produite dans le Liwonde National Park, au Malawi. Plusieurs éléphants étaient en train de s'abreuver lorsque le plus petit d'entre eux a été violemment attaqué par un crocodile.

Ce dernier l'a mordu à la trompe. Le pachyderme s'est débattu, avant que le troupeau ne lui vienne en aide. L'un de ses congénères a chargé et piétiné le crocodile.



La scène s'est produite dans le Liwonde National Park, au Malawi.

